

AVIS D'OUVERTURE de recrutements externes d'agents des services techniques (AST) de recherche et formation des établissements d'enseignement supérieur.

- Bulletin officiel de l'éducation nationale :
 - n° 11 du 14 mars 2002 (circulaire 2002-050 du 6 mars 2002)
 - n° 27 du 14 juillet 2005

Ces bulletins peuvent être consultés sur le site Internet du Ministère :
<http://www.education.gouv.fr/bo>

Université Montpellier 2		
BAP	EMPLOI-TYPE	Nombre d'emplois
A	Agent de laboratoire inter BAP	1 à l'UM2
B	Agent de laboratoire inter BAP	1 à l'IUT 34
G	Aide logistique	2 (1 à l'IUT 30, à l'IUT 34)
I	Aide en administration scientifique et technique	2 (1 à l'UM2, à l'IUT 34)

MODALITES D'INSCRIPTION		
OUVERTURE DES INSCRIPTIONS	15 septembre 2005	Inscriptions exclusivement sur dossier constitué : - d'une lettre individuelle de candidature (selon modèle)* - d'un curriculum vitae détaillé (selon modèle)*
FERMETURE DES INSCRIPTIONS	19 octobre 2005 - <i>au plus tard à 17h si le dossier est déposé au service concerné,</i> - <i>à minuit si le dossier est envoyé par la poste (cachet de la poste faisant foi).</i>	Dossier complet à adresser à : Frédérique Gerboun 04 67 14 37 62 / 30 48 Université Montpellier 2 Bureau des concours ITRF, CC 440 Place Eugène Bataillon 34095 Montpellier cedex 05 - N.B. : *Les imprimés sont à retirer auprès du service mentionné ci-dessus.

CENTRE HOSPITALIER MARECHAL JOFFRE
20, avenue du Languedoc - BP 4052 - 66046 PERPIGNAN

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
Pôle formation & organisation des concours

A PERPIGNAN, le 10 août 2005

AVIS DE CONCOURS SUR TITRES
D'OUVRIERS PROFESSIONNELS SPECIALISES

Trois concours sur titres d'Ouvrier Professionnel Spécialisé sont ouverts au Centre Hospitalier Maréchal Joffre de PERPIGNAN, dans un délai de un mois à la date de parution du présent avis (le cachet de la poste faisant foi) en vue de pourvoir :

Un poste d'Ouvrier Professionnel Spécialisé Electricité
Un poste d'Ouvrier Professionnel Spécialisé Plomberie
Un poste d'Ouvrier Professionnel Spécialisé Blanchisserie.

Sont admis à concourir les candidats titulaires soit d'un Certificat d'Aptitude Professionnelle, soit d'un Brevet d'Etudes Professionnelles, soit d'un diplôme au moins équivalent de la spécialité.

Les dossiers d'inscription sont à retirer à la DRH au pôle de la formation permanente & organisation des concours.

Les candidatures, accompagnées d'un curriculum vitæ et des pièces justificatives, sont à adresser à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de PERPIGNAN.

Les candidats admis à concourir seront appelés à s'entretenir auprès d'un jury.